

LIVRE NOVA

Version courte officielle - synthèse citoyenne AAA+

Projet Nova - Reprendre le contrôle de notre avenir

Phrase officielle : Le Québec doit reprendre le contrôle de son avenir, et le peuple doit reprendre le contrôle de l'État.

Statut : document politique public de synthèse. Il ne produit pas d'effet juridique automatique. Toute application réelle exige un mandat démocratique, une loi applicable, une procédure transparente et une reddition de comptes.

Nom public actif : Projet Nova. Aucun ancien sigle ni ancienne appellation ne doit être utilisé comme identité active.

1. Le pacte Nova

Projet Nova part d'un constat simple : un peuple ne peut pas contrôler un État qu'il ne comprend pas. Le projet remplace la confiance aveugle par des règles visibles : engagements publics, responsables identifiés, délais, coûts, indicateurs, audits et correctifs.

- Auditer l'État avant de promettre des résultats impossibles.
- Publier les dépenses, contrats, engagements, retards et correctifs.
- Mesurer les services essentiels avec des indicateurs lisibles.
- Corriger publiquement les erreurs au lieu de les cacher.
- Refuser le culte du chef et la capture du projet par un clan ou un intérêt privé.

2. Les 12 piliers du Système Nova

Pilier	Sens public
Souveraineté populaire	Le pouvoir vient du peuple et doit rester contrôlable.
Vote indépendant	L'arbitre électoral ne doit pas dépendre du gouvernement.
Transparence de l'État	Dépenses, contrats, délais et résultats doivent être visibles.
Responsabilité	Les décideurs doivent répondre de leurs actes et de leurs erreurs.
Services essentiels	Santé, éducation, justice, logement, eau, énergie et sécurité protégés.
Français	Langue commune de l'État, de l'école, du travail et de l'intégration.
Immigration responsable	Seuils liés à la capacité réelle d'accueil et de francisation.
Économie productive	PME, métiers, agriculture, régions, production locale et innovation.
Sécurité sans État policier	Police centrée sur la criminalité réelle, pas sur les revenus.
Souveraineté numérique	Données, IA et systèmes publics contrôlables et auditables.
Ressources vitales	Eau, air, sols, énergie et infrastructures sous protection stratégique.
Transition ordonnée	Aucune rupture : mandat clair, continuité, lois et reddition de comptes.

3. Démocratie contrôlable

La démocratie Nova ne s'arrête pas au vote aux quatre ans. Elle exige une autorité électorale indépendante, des référendums encadrés, des pétitions opposables, une information neutre, un financement politique transparent et une révocation très rare en cas de faute grave.

Garde-fou : aucun mécanisme citoyen ne doit créer le chaos permanent. Les seuils, délais, recours et contrôles doivent empêcher la vengeance politique, la manipulation et l'instabilité.

4. État transparent, simple et humain

- Budget citoyen et tableau public des engagements.
- Délais administratifs publiés pour les services essentiels.
- Accès humain obligatoire pour les décisions touchant les droits, la santé, l'identité, le revenu ou les services vitaux.
- Protection des lanceurs d'alerte et enquêtes indépendantes.
- Registre public des rencontres d'influence des dirigeants, politiciens, partis, fournisseurs publics et lobbyistes.

5. Bureaux inefficaces et structures de façade

Projet Nova propose une règle de sobriété institutionnelle : aucun bureau, secrétariat, cellule spéciale ou structure de grands projets ne doit survivre sans mandat clair, budget public, responsable identifié, échéancier, livrables et résultats mesurables.

Si une structure équivalente au Bureau des grands projets relève du Québec et ne démontre pas de résultats concrets, Projet Nova propose sa résiliation, sa fusion ou son démantèlement après audit public. Les fonctions utiles doivent retourner aux ministères ou organismes compétents; les économies doivent être publiées.

Règle : pas de bureau sans résultats. Pas de structure sans mandat. Pas d'argent public sans reddition de comptes.

6. Finances publiques, économie et contribuables

L'argent public est l'argent du peuple. Les grandes promesses doivent être chiffrées par un organisme indépendant, accompagnées d'un responsable, d'un échéancier, d'un coût, d'une source de financement et d'un indicateur public.

- Audit national des finances, contrats, subventions et programmes.
- Inventaire des taxes cachées et frais obligatoires.
- Réduction des dépenses de prestige et privilèges politiques.
- Soutien aux PME, travailleurs, métiers, agriculteurs et régions productives.
- Transparence des bénéficiaires réels des contrats publics.

7. Droits vitaux et biens communs stratégiques

L'eau potable, l'air respirable, les sols, les terres agricoles, l'énergie, les données publiques essentielles et les infrastructures critiques ne doivent pas être traités comme de simples marchandises. Ils constituent des biens vitaux ou stratégiques liés à la souveraineté réelle du Québec.

- Droit fondamental à l'eau potable.

- Interdiction de privatiser le contrôle essentiel de l'eau.
- Protection des sols, terres agricoles, milieux humides, forêts et biodiversité.
- Autonomie alimentaire et protection des semences.
- Registre public des ressources vitales, risques, contrats et correctifs.

8. Santé, intégrité et liberté de conscience

Projet Nova protège la liberté de conscience et de religion, mais aucune croyance, pression familiale, communautaire, idéologique ou institutionnelle ne peut mettre autrui en danger grave, refuser un soin vital à une personne vulnérable ou empêcher un traitement urgent.

Un adulte apte, libre et informé conserve son droit personnel de consentir ou de refuser un soin pour lui-même. La règle vise à empêcher qu'un refus dangereux soit imposé à un enfant, un aîné, une personne vulnérable, inconsciente ou incapable de consentir.

9. Français, citoyenneté et immigration responsable

Le français est la langue commune de la vie publique québécoise. L'immigration doit être liée à la capacité réelle d'accueil : logement, santé, éducation, francisation, infrastructures et cohésion sociale.

Dans un Québec souverain, Projet Nova distingue résidence, protection humanitaire et citoyenneté québécoise complète. La citoyenneté complète proposée exige notamment une résidence légale et continue de vingt ans, une autonomie économique minimale, un test de français, un test civique, un comportement honnête, un serment civique et un recours indépendant en cas de refus.

10. Peuple fondateur, Premières Nations et Inuit

Projet Nova reconnaît le peuple québécois fondateur francophone comme réalité historique, culturelle, politique et linguistique, sans supériorité ethnique ou raciale. Il reconnaît aussi les Premières Nations et les Inuit, leurs droits, leur continuité historique, leurs institutions et la nécessité d'un dialogue de nation à nation.

Cette reconnaissance doit éviter deux erreurs : effacer le peuple québécois fondateur ou effacer les peuples autochtones. Le cadre proposé repose sur la protection mutuelle, la consultation, la transparence et la responsabilité publique.

11. Numérique, IA et protection du peuple

- Aucun score social pour le peuple.
- Aucun profilage politique des citoyens.
- Aucune surveillance de masse.
- Registre public d'intégrité seulement pour les détenteurs ou influenceurs du pouvoir.
- Registre des algorithmes publics, évaluation d'impact, audit et recours humain obligatoire.

12. Souveraineté et transition ordonnée

Nova est souverainiste, mais refuse l'improvisation. La souveraineté doit être préparée par une Constitution proposée, des lois de transition, des scénarios financiers, une continuité des services, une stratégie internationale et un mandat populaire clair.

13. Mise en œuvre et stabilisation

- 100 premiers jours : audit, tableau des engagements, finances, contrats, taxes cachées, services essentiels.
- Première année : lois de transparence, budget citoyen, réforme de l'accès à l'information, services prioritaires.
- Mandat complet : indicateurs publics, correction des erreurs, préparation souverainiste, reddition de comptes.
- Règle de stabilisation : ne plus ajouter de contenu sans erreur réelle, changement légal, décision officielle ou validation externe.

Conclusion

Projet Nova veut bâtir un Québec souverain, démocratique, francophone, transparent, responsable, productif, humain et capable de se gouverner lui-même. La priorité n'est plus d'ajouter sans fin des textes : la priorité devient la validation juridique, financière, organisationnelle et la publication contrôlée.

Formule finale : voir, comprendre, décider, contrôler et corriger.